

VOLUME 5

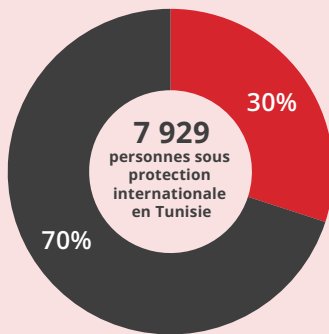
ABSENCE DE SOLUTIONS POUR LES PERSONNES EN DÉPLACEMENT EN TUNISIE

MAI - DÉCEMBRE 2025

1- MÉTHODOLOGIE

34 entretiens
semi-structurés161 personnes -
documentation
des violations47 cas d'enfants
documentés4 organisations
d'assistance -
données analysées4 agences des
Nations Unies -
validation des
chiffres et des
tendances

2- PRÉSENCE EN TUNISIE

2 379
réfugiés (30%)5 550
demandeurs
d'asile (70%)1525 personnes ont demandé une protection
internationale sans pouvoir s'enregistrer
(juin 2024-déc. 2025). 75% venaient de pays
couverts par la politique de non-retour du HCR.Plus de 20 000 personnes ont sollicité
une assistance auprès de l'OIM et ont été
nouvellement enregistrées en 2025.

3- MOUVEMENTS MIGRATOIRES

Diminution des arrivées
par voie terrestre
en Tunisie

2000 par mois

novembre 2024 - avril 2025

- 76%

480 par mois

mai - décembre 2025

Diminution des arrivées
par voie maritime
en Tunisie

19 245

en 2024

- 75%

4 861

en 2025

66 296
personnes ont
débarqué en Italie
en 202588 %
des traversées
vers l'Italie sont
parties de LibyePrincipales nationalités
au départ de la Tunisie

1.		Tunisiens	35%
2.		Guinéens	27%
3.		Ivoiriens	8%
4.		Maliens	5%
5.		Camerounais	4%
6.		Soudanais	3%

4- DÉCÈS ET DISPARITIONS

1 340
morts ou disparus en
Méditerranée centrale
en 2025Au moins 30
naufrages au large des
côtes tunisiennes
en 2025Au moins 530
morts ou disparus au
large de la Tunisie
en 2025

Au 7 avril 2026: au moins 765 personnes signalées mortes ou disparues en Méditerranée centrale en 2026

VOLUME 5

ABSENCE DE SOLUTIONS POUR LES PERSONNES EN DÉPLACEMENT EN TUNISIE

MAI - DÉCEMBRE 2025

Entre mai et décembre 2025, l'OMCT confirme la persistance d'un continuum de violations des droits humains.

VIOLATIONS DOCUMENTÉES

1- CONTINUUM DE VIOLATIONS



Arrestations arbitraires et détention

Des centaines d'arrestations arbitraires documentées lors de contrôles d'identité, d'interceptions en mer, de démantèlements de campements et d'arrestations dans ou devant des logements privés.

Tendances émergentes :

- Hausse des arrestations de femmes et d'enfants pour "délit de mendicité" dans les centres urbains
- Utilisation du centre El Ouardia pour détenir des personnes en déplacement et organiser leur retour vers leur pays d'origine



Push-backs et déportations

13 400 personnes se sont vu refuser l'accès au territoire tunisien lors de tentatives de franchissement des frontières terrestres en 2025

26 600 personnes déportées par les autorités tunisiennes en 2025

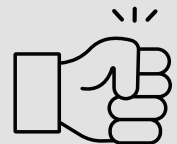
19 100

vers l'Algérie

7 500

vers la Libye

Violence, torture et mauvais traitements



51%

des bénéficiaires en déplacement assistés par une organisation partenaire déclaraient être survivants de violence



Violences sexuelles

28% des personnes ayant subi de la violence et ayant précisé la nature ont subi de la violence sexuelle



Pratiques deshumanisantes lors du franchissement des frontières maritimes

Au moins **126** personnes seraient décédées en 2025 à la suite d'interceptions en mer violentes par les garde-côtes tunisiens.

+ 300 interceptions au large des côtes tunisiennes, ayant mené au débarquement de **+ 12 000** personnes sur le territoire tunisien.

2- NOUVELLES FORMES D'ABUS ET INTENSIFICATION DES VIOLATIONS



Démantèlement de campements

+ 9000 personnes évacuées à El Amra et Jbeniana entre avril et juin 2025

Les opérations s'accompagnent de destruction de tentes, confiscation de biens et de documents, usage excessif de la force, arrestations et déportations.



Traite des êtres humains

- Travail forcé
- Mendicité forcée
- Servitude domestique
- Ventes d'êtres humains
- Exploitation sexuelle
- Servitude pour dette



Tendances émergentes

Extension géographique des kidnappings pour rançon, notamment à Zarzis, Tunis et Médenine.

VOLUME 5

ABSENCE DE SOLUTIONS POUR LES PERSONNES EN DÉPLACEMENT EN TUNISIE

MAI - DÉCEMBRE 2025

FOCUS – PROGRAMME DE RETOURS ORGANISÉ DIRECTEMENT PAR LES AUTORITÉS TUNISIENNES



A partir de juin 2025
Émergence du programme



Au moins 1 200
personnes retournées
via ce programme en 2025



100 euros
somme remise
au moment du départ

PRINCIPALES PRÉOCCUPATIONS



Absence d'alternatives réelles

Les personnes en déplacement se voient contraintes d'accepter un retour pour échapper aux violations systématiques de leurs droits.

Le critère de liberté de choix n'est pas respecté.



Décision non éclairée

Le programme est promu via Whatsapp et d'autres réseaux sociaux. Aucune source officielle détaillant les objectifs, la portée, les modalités ou les critères n'a été identifiée.

Absence de décision éclairée.



Vérifications insuffisantes

Les certificats de naissance et documents d'identité des enfants pas systématiquement demandés. Aucun contrôle médical préalable ne serait effectué.

Déni du droit à l'identité légale, risque d'apatridie et de traite.



Délais très courts

Les retours sont organisés dans des délais très courts, de quelques semaines à quelques jours.

Aucune évaluation du caractère volontaire de la décision.



Retours sous la contrainte

Cas documenté de 18 femmes et 24 enfants détenus à El Ouardia fin 2025 puis retournés dans leurs pays d'origine.



Intérêt supérieur de l'enfant

Aucune procédure formelle visant à déterminer l'intérêt supérieur de l'enfant n'est mise en place.



Unité familiale

Des cas de séparation de familles ont été documentés, y compris des enfants séparés de leurs parents.



Réintégration

Les personnes retournées ne bénéficient pas de programmes de réintégration favorisant la durabilité du retour.



Le rapport souligne que le manque de solutions légales et durables alimente une situation croissante de désespoir parmi les personnes en déplacement, les poussant souvent à recourir à des traversées maritimes dangereuses et à d'autres stratégies à haut risque.